



Renforcement et supervision du Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire

Point sur la riposte aux principales urgences sanitaires en cours

Rapport de la Commission permanente de prévention, de préparation et de riposte en cas d'urgence sanitaire

1. Le présent rapport est présenté à la Commission permanente de prévention, de préparation et de riposte en cas d'urgence sanitaire (la Commission permanente). Il fournit, pour la période s'étendant du 1^{er} janvier au 31 juillet 2023, des informations sur les situations d'urgence aiguës et prolongées classées, récapitule les tendances et les enjeux mondiaux en matière d'urgences sanitaires pendant la période considérée et indique les perspectives à court et moyen terme.

RÉCAPITULATIF DES URGENCES AIGUËS ET PROLONGÉES CLASSÉES

2. Au 31 juillet 2023, l'OMS intervenait dans 40 situations d'urgence classées au total. Plus de la moitié d'entre elles (26) étaient des situations d'urgence aiguës, parmi lesquelles neuf urgences de niveau 3 (voir Tableau) nécessitant le degré d'assistance le plus élevé à l'échelle de toute l'Organisation. Les 14 autres situations d'urgence classées ont été rangées dans la catégorie des urgences prolongées, dont cinq de niveau 3 (voir Tableau).

3. Sur les 40 situations d'urgence aiguës et prolongées, 15 ont été classées pour la première fois ou reclassées au cours de la période considérée, dont quatre nouvelles situations d'urgence aiguës de niveau 3 : le tremblement de terre en République arabe syrienne et en Türkiye, l'aggravation des besoins humanitaires en Haïti, le conflit au Soudan et la crise humanitaire en République démocratique du Congo.

4. Conformément au Cadre d'action d'urgence de l'OMS, toutes les situations d'urgence classées sont gérées via le système de gestion des incidents. Le cas échéant, le Fonds de réserve de l'OMS pour les situations d'urgence, qui peut débloquer des fonds en 24 heures, a servi à financer la riposte initiale aux événements aigus et à intensifier les opérations sanitaires d'importance cruciale en cas d'augmentation des besoins dans les crises prolongées. Au cours de la période considérée, le Fonds a ainsi alloué 54 millions de dollars des États-Unis (USD). Pour les crises prolongées et les urgences aiguës de plus longue durée, l'OMS compte sur les fonds recueillis grâce à son Appel d'urgence pour la santé 2023 pour financer ses opérations d'importance cruciale.

Tableau. Urgences aiguës et prolongées de niveau 3 au 31 juillet 2023

Pays ou région touché(e) et nature de la situation d'urgence	Région de l'OMS	Date du dernier classement	Situation au 31 juillet 2023
Urgences aiguës			
Afghanistan : situation d'urgence complexe	Méditerranée orientale	14 juin 2022	En cours (niveau 3)
République démocratique du Congo : crise humanitaire	Afrique	21 juin 2023	En cours (niveau 3)
Éthiopie (nord) : situation d'urgence complexe	Afrique	29 avril 2021	En cours (niveau 3)
Haïti : crise humanitaire	Amériques	18 mai 2023	En cours (niveau 3)
Corne de l'Afrique : sécheresse et insécurité alimentaire	Afrique et Méditerranée orientale	20 mai 2022	En cours (niveau 3)
Urgence multirégionale : choléra	Plusieurs Régions	18 mai 2023	En cours (niveau 3)
Soudan : conflit	Méditerranée orientale	5 juin 2023	En cours (niveau 3)
République arabe syrienne et Türkiye : tremblement de terre	Méditerranée orientale	7 février 2023	En cours (niveau 3)
Ukraine : conflit	Europe	19 mai 2023	En cours (niveau 3)
Urgences prolongées			
Urgence multirégionale : maladie à coronavirus 2019 (COVID-19)	Plusieurs Régions	30 mai 2023	En cours (niveau 3)
Somalie : situation d'urgence complexe	Méditerranée orientale	8 août 2019	En cours (niveau 3)
Soudan du Sud : situation d'urgence complexe	Afrique	1 ^{er} mai 2017	En cours (niveau 3)
République arabe syrienne : situation d'urgence complexe	Méditerranée orientale	5 décembre 2022	En cours (niveau 3)
Yémen : situation d'urgence complexe	Méditerranée orientale	7 mai 2020	En cours (niveau 3)

TENDANCES MONDIALES

5. La tendance générale constatée au cours de la période considérée est à une forte augmentation des besoins humanitaires en matière de santé à travers le monde, sous l'effet de facteurs aggravants qui se conjuguent et s'influencent mutuellement, notamment l'accélération des changements climatiques, la progression des conflits et de l'insécurité, l'augmentation de l'insécurité alimentaire, l'affaiblissement des systèmes de santé à la suite de la pandémie de COVID-19 et les nouvelles flambées de maladies infectieuses. Ces tendances transparaissent dans la nature des 40 situations d'urgence classées dans lesquelles l'OMS intervenait au 31 juillet 2023 : à l'exception d'une d'entre elles, les neuf situations d'urgence aiguës de niveau 3 étaient principalement des crises humanitaires complexes provoquées par un conflit (six situations d'urgence), des changements climatiques (une situation d'urgence) ou une catastrophe naturelle (une situation d'urgence).

6. À la suite du reclassement des pandémies de COVID-19 et de variole simienne en mai 2023, qui sont passées du statut d'urgences aiguës à celui d'urgences prolongées au 31 juillet 2023, la situation d'urgence multirégionale que constitue le choléra était la seule urgence aiguë de niveau 3 principalement due à une maladie infectieuse. Cependant, comme en Haïti, en Somalie, au Yémen et dans de nombreux autres pays, les épidémies de choléra et d'autres maladies infectieuses sont souvent provoquées par des crises humanitaires de plus grande ampleur, qu'elles aggravent à leur tour.

7. Au 31 juillet 2023, toutes les Régions de l'OMS étaient touchées par des urgences sanitaires. C'est dans la Région africaine qu'elles étaient les plus nombreuses : sans compter les urgences multirégionales, la Région comptabilise 15 urgences classées, dont trois situations d'urgence aiguës et une situation d'urgence prolongée de niveau 3. La Région de la Méditerranée orientale était également durement touchée, enregistrant au total 14 situations d'urgence aiguës et prolongées, dont quatre aiguës et trois prolongées de niveau 3.

ENJEUX

8. Année après année, l'OMS fait face à des situations d'urgence sanitaire plus nombreuses, plus complexes et de plus longue durée que celles auxquelles elle a jamais été confrontée. À la fin de 2022, l'Organisation des Nations Unies estimait que 339 millions de personnes, soit près de 5 % de la population mondiale, auraient besoin d'une aide humanitaire en 2023 et que beaucoup d'entre elles seraient exposées à des risques sanitaires urgents. Ce chiffre représente une augmentation d'environ 25 % des besoins humanitaires en matière de santé par rapport à 2022 et de plus de 100 % par rapport à 2018. Toutefois, le chiffre de 339 millions sera probablement en deçà de la réalité compte tenu de l'éclatement de nouveaux conflits, des conséquences dévastatrices du tremblement de terre en République arabe syrienne et en Türkiye et des phénomènes météorologiques extrêmes que les changements climatiques continuent de causer.

9. Les urgences sanitaires ont de plus en plus souvent des causes multiples, les risques et les vulnérabilités évoluant au fil du temps. Les flambées de choléra en République démocratique du Congo, en Haïti et en Somalie ont montré que les situations d'urgence complexes et prolongées caractérisées par des déplacements de populations dus aux conflits et à la violence, à des phénomènes climatiques extrêmes et à l'insécurité alimentaire provoquent de plus en plus souvent des incidents graves.

10. L'OMS continue de collaborer avec les gouvernements et les partenaires du Groupe sectoriel pour la santé pour répondre aux besoins complexes des communautés touchées par des urgences sanitaires dans les circonstances les plus difficiles, souvent en tant que prestataire de dernier recours. Cependant, le fait que l'on soit parvenu à atteindre des populations auparavant isolées, notamment dans le nord de l'Éthiopie et en Somalie, contraste avec la tendance générale observée, à savoir, celle d'une plus grande insécurité et d'un accès restreint là où il faut intervenir. En 2022, 232 personnes sont mortes, 451 ont été blessées et du matériel d'importance vitale a été détruit à la suite d'attaques visant le personnel soignant et les établissements de santé. Au vu des tendances actuelles, il est probable que ce total sera dépassé en 2023.

PERSPECTIVES

11. Il est impossible de faire face durablement aux tendances actuelles. L'explosion des besoins humanitaires au cours du premier semestre de 2023 résulte de l'intensification et du renforcement des facteurs de risque à travers le monde, tels que les conflits et les changements climatiques, qui

s'influencent mutuellement tandis que la vulnérabilité gagne du terrain au niveau national et communautaire sous l'effet de multiples chocs mondiaux et régionaux, notamment la pandémie de COVID-19. La multiplication et l'aggravation des situations qui fragilisent les communautés et les rendent vulnérables est, pour celles-ci, une tragédie. Elles limitent leurs possibilités de reprendre le bon cap pour atteindre les objectifs de développement durable liés à la santé et constituent une menace systémique pour la sécurité sanitaire régionale et mondiale.

12. En raison de l'explosion des besoins, des risques et des vulnérabilités à l'échelle mondiale au cours de la dernière décennie, ensemble, le segment de base et le segment opérations d'urgence et appels du budget du Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire ont plus que quadruplé depuis la mise en place du Programme en 2016, éclipsant la modeste hausse des fonds reçus au cours de la même période. À l'heure actuelle, le segment de base du budget du Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire accuse un déficit de financement de 40 % – le double du déficit de financement de 20 % à l'échelle de l'Organisation pour l'exercice 2022-2023 – et le segment opérations d'urgence et appels accuse un déficit de financement de 25 %.

13. En mai 2022, la Soixante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé, compte tenu du déséquilibre entre les besoins et le budget du Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire, a approuvé une augmentation exceptionnelle de son budget à mi-exercice,¹ dans le but de maintenir et de renforcer les capacités de base mises en place pendant la riposte à la pandémie de COVID-19. Toutefois, cette augmentation du volant budgétaire ne s'est pas encore traduite par une hausse significative du financement, et le financement du segment de base 2022-2023 du budget du Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire est légèrement inférieur à ce qu'il était pour l'exercice 2021-2022.

14. Les interventions dans les crises humanitaires doivent non seulement répondre aux besoins sanitaires urgents des communautés touchées, mais aussi améliorer leur résilience stratégique grâce à des mesures coordonnées et ciblées visant à renforcer les capacités de base dans les domaines de la sécurité sanitaire, des soins de santé primaires et de la promotion de la santé. Une approche plus stratégique et plus globale de la riposte à toutes les urgences sanitaires aiderait à briser le cycle où alternent panique et désintérêt qui laisse souvent les communautés en position de vulnérabilité et de fragilité persistantes et à avancer de nouveau sur la voie des objectifs de développement durable liés à la santé. Le Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire est axé sur les pays : dans son budget, plus de 50 % du segment de base et plus de 80 % du segment opérations d'urgence et appels sont alloués aux bureaux de pays. Le manque de financement durable diminue sensiblement la capacité du Programme à répondre aux besoins des populations touchées par des situations d'urgence dans les contextes de fragilité et de vulnérabilité et fait qu'il est impossible de permettre aux communautés de gagner en résilience à long terme.

15. En mai 2023, dans un rapport présenté aux organes directeurs de l'OMS, le Comité consultatif de surveillance indépendant du Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire a conclu que le Programme était actuellement surchargé, qu'il avait du mal à faire face à des situations d'urgence qui augmentent en nombre et en intensité, et qu'il rencontrerait d'énormes difficultés en cas de nouvelle pandémie semblable à celle de la COVID-19. Selon ce rapport, il est en outre impératif et urgent que le Programme ait l'autorité suffisante et toutes les ressources financières et humaines dont il a besoin pour pouvoir remplir sa mission. Au vu des tendances actuelles, cette situation risque de s'aggraver à court et à moyen terme si aucun changement important n'intervient dans le financement du programme.

¹ Voir la décision WHA75(8) (2022).

MESURES À PRENDRE PAR LA COMMISSION PERMANENTE

16. La Commission permanente est invitée à prendre note du rapport et à donner des orientations au Secrétariat sur la manière dont il peut :

- a) faciliter l'accès aux communautés fragiles et vulnérables dans les situations de conflit et d'urgence ;
- b) atténuer les effets des attaques visant le personnel soignant et les établissements de santé ;
- c) faire en sorte que les donateurs financent durablement les capacités de base de l'OMS en matière de prévention, de préparation et de riposte en cas d'urgence sanitaire ; et
- d) accroître la visibilité des situations d'urgence aiguës et prolongées et augmenter le financement qui leur est consacré.

= = =